

Mesures d'accompagnement		
Enjeu : corridors reliant les cœurs de nature		
à l'échelle d'un secteur		
Secteurs concernés : Corridors reliant les coeurs de nature de Chantilly-Halatte, Halatte-Compiègne et Marais de Sacy-Halatte et autres corridors		
Points de vigilance	Acteurs	Indicateur
Délimiter précisément les corridors reliant les coeurs de nature notamment ceux identifiés par l'étude AERU, intégrer les travaux sur la Trame Verte et Bleue.	À l'échelle régionale : - Conseil Régional, Etat (DREAL) À l'échelle locale : - EPCI compétent en matière de SCOT	Avancement SRCE
Dans les coeurs de nature les carrières seront à éviter		
à l'échelle d'une exploitation dans le cadre d'une étude d'impact		
Secteurs concernés : Corridors reliant les coeurs de nature de Chantilly-Halatte, Halatte-Compiègne et Marais de Sacy -Halatte et autres corridors		
Points de vigilance	Acteurs	Indicateur
Volet « milieu naturel» de l'étude d'impact : - délimiter et caractériser le corridor	Exploitant	
Durant l'exploitation : - phaser l'exploitation afin de ne pas remettre en cause la fonctionnalité du corridor	Exploitant	
Lors de la remise en état : - ne pas remettre en cause voire favoriser la fonctionnalité du corridor	Exploitant	
Évaluer la fonctionnalité biologique après l'exploitation	CNB	